

# La responsabilité élargie du producteur (REP)

## Problèmes et préoccupations

Les politiques de responsabilité élargie des producteurs (REP) visent à améliorer les performances environnementales et sociales des produits en tenant les producteurs et les propriétaires de marques responsables de l'ensemble du cycle de vie de leurs produits. Selon [une définition académique](#), La REP est : un principe politique visant à promouvoir les améliorations environnementales du cycle de vie total des systèmes de produits en étendant les responsabilités du fabricant du produit à diverses parties du cycle de vie complet du produit, et en particulier à la reprise, au recyclage et à l'élimination finale du produit.

Alors que la REP fait référence à un certain nombre d'instruments de politique économique et administrative et d'approches en amont, les formes les plus efficaces de REP traitent l'ensemble des impacts du cycle de vie du plastique et prévoient que tous les produits sur le marché sont réutilisables ou recyclables. Ces mécanismes sont :

- Établir des exigences fortes et mesurables pour que les producteurs éliminent progressivement les produits et emballages à usage unique, en particulier les sachets ;
- Reconcevoir les produits non réutilisables ou recyclables et mettre en place des systèmes de réutilisation ;
- Éviter l'utilisation d'additifs toxiques et de multi-matériaux, ainsi que d'autres obstacles à un recyclage sûr et efficace ;
- Apporter un soutien financier aux systèmes publics alternatifs de prestation de services ; à titre d'exemple, [les redevances éco-modulées](#) consistant en des incitations et des pénalités pour la conception des produits et des emballages peuvent constituer un outil politique efficace pour la réduction du plastique.

Malgré les cas de réussite observés dans l'application de la REP aux piles ou aux médicaments mis au rebut, le potentiel réel des politiques de REP n'a pas encore été prouvé en matière de gestion des déchets plastiques. En particulier, [la REP a un bilan troublant pour les matériaux qui avaient déjà un système de recyclage en place tels que l'impression, le papier et les matériaux d'emballage](#), dans lequel les entreprises de biens de consommation à rotation rapide géraient exclusivement un programme de REP par le biais d'agences d'intendance sous leur contrôle. Le contrôle des entreprises sur les programmes de REP empêche les membres de la communauté de s'engager dans les processus de prise de décision pertinents et de concurrencer les systèmes de recyclage locaux, ce qui a un impact particulier sur les travailleurs informels. Par conséquent, il est essentiel de concevoir des programmes de REP basés sur les systèmes de gestion des déchets municipaux existants, de reconnaître la préexistence des récupérateurs de déchets dans les lieux où ils travaillent et d'établir des structures de surveillance publique afin d'assurer la responsabilité et la transparence.

Les considérations de justice sociale devraient être un élément crucial des politiques et des programmes de REP ; la santé, la sécurité et la représentation adéquate des travailleurs dans les secteurs formels et informels des déchets contribuent grandement à l'efficacité, la responsabilité et l'inclusivité du programme de REP.

## Recommandations

Le traité mondial sur les plastiques doit intégrer des politiques de REP bien conçues, guidant les producteurs à :

- **Prioriser les solutions en amont** ; éliminer progressivement les matériaux à usage unique et reconcevoir les produits et les emballages pour les réduire et les réutiliser.
- **Assumer la responsabilité financière de tous les coûts associés à la récupération des matériaux**, y compris les coûts de collecte, de transport et de traitement, la communication publique et l'éducation, l'audit et la surveillance indépendants et les coûts administratifs.
- **Assurer la surveillance publique de la conformité, de l'application, des rapports transparents**, ainsi que des structures de gouvernance élaborées dans le cadre d'un processus décisionnel public.
- **S'appuyer sur les systèmes de gestion des déchets municipaux existants**. La REP n'est pas un système unique, il est donc essentiel de garantir l'engagement des acteurs locaux dans la conception du format le mieux adapté à leur contexte, en particulier ceux qui se sont engagés dans le recyclage du plastique, tels que les récupérateurs de déchets et les organisations communautaires de recyclage.
- **Inclure les récupérateurs dans la conception et la mise en œuvre des politiques**. Reconnaître le rôle historique et actuel joué par les récupérateurs de déchets en les incluant en tant que co-concepteurs des politiques, en donnant la priorité à leur inclusion et en fixant des mandats et des objectifs d'intégration exécutoires.
- **Garantir des processus de planification et de mise en œuvre ouverts et participatifs** pour la contribution du public et une représentation équitable des organisations locales et des petites entreprises.

## Pièges à éviter

- Utilisation abusive de la REP pour justifier la poursuite de la production de plastique à usage unique
- Se concentrer uniquement sur les mesures en aval
- L'encouragement de fausses solutions (par exemple, les fours à ciment, les incinérateurs, les briques en plastique, les routes, etc.)
- Des programmes de REP dominés par les entreprises qui pourraient prendre le contrôle des systèmes de recyclage locaux, stopper la contribution du public, et réduire la transparence
- Établissement de points d'entrée à haute barrière pour les récupérateurs de déchets ou création de systèmes parallèles

## Lectures complémentaires

- Break Free From Plastic. 2018. "Real Corporate Courage and Leadership is Needed to Reverse the Plastic Pollution Crisis". <https://www.breakfreefromplastic.org/wp-content/uploads/2018/10/Final-BFFP-Manifesto.pdf>
- Global Alliance of Waste Pickers. 2021. "The Global Alliance of Waste Pickers Position on EPR." <https://epr.globalrec.org/position-on-epr>
- Sanz, Víctor Mitjans, Elena Diez Rica, Eva Fernández, Palacios Adrià, Medina Alsina, Noelia Vázquez, Mouriz. 2015. Redesigning Producer Responsibility: A new EPR is needed for a circular economy. Zero Waste Europe. <https://zerowasteurope.eu/library/redesigning-producer-responsibility-a-new-epr-is-needed-for-a-circular-economy>
- Environmental Law Alliance Worldwide. "Plastic Law". <https://www.elaw.org/plastic>